



COLLÈGE DE MONTRÉAL

LE PREMIER COLLÈGE DE MONTRÉAL

Les Sulpiciens en Nouvelle-France

350 ans d'histoire

Les Sulpiciens forment une société de prêtres diocésains fondée à Paris en 1641 par Jean-Jacques Olier de Verneuil, afin de mettre en oeuvre les décisions du concile de Trente (1545-1563) sur la formation du clergé diocésain. La première fondation est le Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, d'où vient le nom officiel de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. Olier peut également compter parmi les fondateurs de la ville de Ville-Marie (Montréal); en compagnie du serviteur de Dieu, Jérôme le Royer de la Dauversière, il fonde la Société Notre-Dame de Montréal, au nom de laquelle Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, dirige en 1642 l'expédition de fondation de Ville-Marie. Les Sulpiciens étaient missionnaires et éducateurs en plus de former une partie du clergé (ce qu'ils font encore aujourd'hui) et d'exercer un ministère paroissial et d'autres fonctions pastorales.

En 1657, répondant aux exigences de Maisonneuve et de Jeanne Mance, le roi de France fit envoyer les premiers Sulpiciens en Nouvelle-France. Ils étaient au nombre de quatre à leur arrivée à Ville-Marie (Montréal).

Dès leur arrivée, leur action se fait sentir. Tout d'abord, à leurs premiers pas dans la paroisse Notre-Dame, les Sulpiciens s'occupent de l'éducation et des pauvres. En 1661, ils construisent le séminaire de Saint-Sulpice. En 1767, le curé sulpicien Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie fit agrandir son presbytère de la paroisse de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe pour y accueillir les élèves du premier collège de l'île, Le Collège de Montréal.

En 1840, ils se tournent vers le Grand Séminaire de Montréal. Conscients des besoins pressants d'instruction supérieure, les Sulpiciens sont à l'origine des facultés de théologie et de droit de l'Université Laval de Montréal. Ces derniers souhaitaient ainsi offrir à Montréal leur première université.

En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris se porte acquéreur de la Seigneurie de l'île de Montréal. Territoire prévu à l'origine comme réserve forestière la Seigneurie de l'île de Montréal a assisté au passage du temps et de l'histoire de Montréal. Les Sulpiciens sont demeurés Seigneurs de l'île de Montréal jusqu'à la Conquête.

Dès 1676, les Sulpiciens changèrent d'avis et décidèrent d'y installer une mission pour les Amérindiens. Deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame viennent enseigner aux jeunes amérindiennes. Le premier missionnaire sulpicien, Guillaume Bailly, s'y établit l'année suivante.

En 1680, François Vachon de Belmont, alors diacre, est envoyé en Nouvelle-France par Monsieur Tronson, supérieur de Saint-Sulpice de Paris. On lui avait alors confié la mission d'étouffer l'affaire des sorciers et des visions survenue à la mission des Indiens sédentaires de la montagne. En 1681, maintenant prêtre, Tronson est promu Supérieur au fort de la montagne. En 1683, la mission comptait déjà 210 Amérindiens répartis dans 26 habitations.

En 1685, Vachon de Belmont entreprend, à ses frais, la construction du fort en maçonnerie qui comprenait des palissades et quatre tours. Les Amérindiens qui habitaient le domaine étaient Iroquois, Hurons, Loups et Algonquins. Ils y cultivaient alors les terres mises à leur disposition par les Sulpiciens. Les Amérindiens étaient assez nombreux pour défendre le fort, lequel n'était pas défendu par les soldats de sa Majesté, contre les attaques des Iroquois rebelles. Lors des attaques, les femmes et les enfants de la mission s'y réfugiaient.

Le 11 septembre 1694, un incendie balaie le fort, détruisant de nombreuses habitations des Amérindiens. Cet incendie accéléra le départ des Amérindiens vers la nouvelle mission du Sault-au-Récollet située au nord de l'île de Montréal.

Par la suite, les Sulpiciens offrirent contre loyer les terrains avoisinants à des fermiers. La maison servait de résidence pendant les vacances pour les prêtres de la paroisse Notre-Dame.

Seules les deux tours de l'avant témoignent aujourd'hui de ce passé. Elles marquent le passage du temps qu'elles ont parcouru avec le Grand Séminaire de la rue Sherbrooke ouest. Ces deux tours ont été classées monuments historiques par le gouvernement du Québec en 1974.